

# Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA)

Mardi 26 avril 2022, à 18 h 45

Plateforme TEAMS

---

## COMPTE RENDU

### Sont présents :

Mme Karyne Thibodeau, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs jeunes  
Mme Annie Marineau, parent, présidente et représentante du CCSEHDAA au comité de parents  
Mme Priscilla Tremblay, parent  
Mme Élise Harvey, parent  
Mme Carmen Simard, orthopédagogue-conseil, représentante des professionnels  
Mme Isabelle Blanchette, éducatrice spécialisée à la CS, représentante du personnel de soutien  
Mme Nancy Gallant, programme de réadaptation à l'enfance DI-TSA, représentant du CIUSSS  
Mme Annie Wells-Campagna, parent et vice-présidente  
Mme Cynthia St-Hilaire, parent  
Mme Mélissa Charron, parent

### Sont excusées :

Mme Julie Langevin, directrice aux écoles Le Roseau et Ste-Rose, représentante des directions d'écoles  
Mme Marie-Claude Bouchard, parent,  
Mme Céline Gauthier, parent  
M. Claude Dion, parent  
Mme Audrey Simard, parent substitut  
Mme Karine Minier, coordonnatrice clinique, programme de réadaptation à l'enfance, représentante du CIUSSS  
Mme Audrey Charbonneau, enseignante, représentante du personnel enseignant

### 1) ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant respecté, nous procédons à l'ouverture de la rencontre.

### 2) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marineau procède à la lecture de l'ordre du jour auquel nous ajoutons les points suivants :

- 9 a) Colloque de la FCPQ
- 9 b) 4<sup>e</sup> journée de l'institut du stage

Mme Blanchette propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Tremblay appuie cette proposition. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **3) LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 29 MARS 2022**

Mme Marineau demande si des membres ont des commentaires ou des questionnements en lien avec le compte rendu de la dernière rencontre avant de poursuivre avec l'ordre du jour. Aucun suivi n'est nécessaire.

Mme Charron propose l'adoption du compte rendu. Mme St-Hilaire appuie cette proposition. Le compte rendu du 29 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

### **4) SUIVI AU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Marineau nous informe qu'ils ont eu reçu le plan triennal de la répartition des immeubles. Par la suite, une discussion a été menée concernant la nouvelle méthode de vote pour la désignation des membres du conseil d'administration. Celle-ci n'a pas été retenue. Les membres préfèrent demeurer avec la méthode actuelle. Mme Marineau poursuit en nous informant que le processus du Millénaire afin de déterminer s'il changeait pour une nomination particulière ou non a suivi son cours et que la décision fut de demeurer avec le nom actuel.

Dans les bons coups : une équipe-école dans l'un de nos établissements de Chicoutimi, a décidé de créer la dictée de la secrétaire en son honneur, pour la remercier de son bon travail. D'autre part, un mini Pow Wow sera réalisé à l'école des Quatre-vents où des élèves de d'autres écoles seront aussi invités à participer. Dans une autre école primaire de Chicoutimi, une grande fête de fin d'année sous le thème d'Alice aux pays des merveilles sera organisée par les parents de l'OPP. Finalement, à La Carrière, l'auteur Keven Girard du Saguenay est présent en résidence pendant 3 mois à la bibliothèque et reçoit la visite des élèves.

En terminant, Mme Marineau nous mentionne que le comité des arts et de la culture a choisi cette année une activité autochtone pour les jeunes du secondaire, soit d'assister à une pièce de théâtre sur la culture autochtone.

### **5) SUIVI RENCONTRE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX PARENTS**

Mme Marineau a tenu la rencontre de parents informelle la semaine dernière. Elle mentionne qu'ils ont séparé les sections du document Le Parcours pour la présentation. Mme Geneviève Bouchard ajoute qu'elle a partagé le document à sa collègue du Secrétariat général afin qu'elle puisse mettre à jour les sections sous leur responsabilité. Au niveau du témoignage, nous penchons pour garder celui de l'année dernière. Mme Thibodeau confirme que le Centre Ressources est réservé. Cependant, vu le peu de réponses positives pour les présences aux rencontres, Mme Marineau se questionne à savoir si nous serions plus avantagés de repartager l'invitation à la mi-mai. Tous sont en accord. On mentionne que nous inviterons la responsable du Service du transport et des services de garde à se présenter à la rencontre. Mme Thibodeau demande si nous avons prévu d'offrir des galettes et du café si la rencontre en présentiel est tenue. La réflexion n'avait pas encore été faite, mais nous sommes intéressés à ce que les élèves du Centre Ressources préparent les collations. Mme Thibodeau en parlera avec la direction si nous allons de l'avant suite aux inscriptions reçues.

### **6) CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS EN ORTHOPÉDAGOGIE**

Mme Thibodeau dépose les critères de répartition en orthopédagogie. Elle explique que nous avons 41 postes à offrir auxquels nous réservons 6.5 postes pour des besoins de base comprenant les écoles de 100 élèves et moins, le Service L'Envolée, l'école désignée Antoine-de St-Exupéry en plus d'une enveloppe de 45 000 \$ pour l'école Ste-Rose, les concentrations sportives de Lafontaine et l'école Marie-Médiatrice. Une fois cette portion enlevée, nous distribuons la différence entre tous les autres établissements selon trois critères : la clientèle totale (27%), la clientèle préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle dans l'école (45%) et l'indice socio-économique (28%). Mme Thibodeau demande si nous jugeons que ces

critères nous conviennent. Mme St-Hilaire nomme que c'est plutôt difficile pour eux, en tant que parents externes, de comprendre et d'être en mesure de dire si le tout convient. Mme Thibodeau comprend son point de vue et l'invite à l'interroger davantage au besoin. Elle rappelle les changements effectués dans les dernières années, car la répartition était 33%, 33%, 33%. Mais après avoir fait l'analyse avec un comité ou siège des directions, la pondération a été ajustée.

Mme Harvey demande si nous procédons de la même façon pour répartir les tâches d'orthophonie. Mme Thibodeau lui énonce toutes les étapes de création et de consultation de ces tâches. Mme Harvey aimerait savoir, en tant que membre du CCSEHDAA, si elle n'est pas en accord avec la distribution, comment elle peut souligner ses points et essayer de faire changer les choses. Mme Thibodeau lui répond que le comité consultatif est l'endroit pour en discuter et pour ce faire, elle lui rappelle le processus d'offre de services et de soutien des professionnels. Mme Harvey ne comprend pas pourquoi sa fille, qui est dans le service spécialisé de l'Émergence, ne reçoit pas de service direct. Elle est d'avis que les services ponctuels ne suffisent pas. Mme Thibodeau répond que si le besoin est présent, c'est l'équipe multidisciplinaire qui jugera du service à offrir à la classe et que le tout est basé sur la réponse à l'intervention. Un service-conseil est offert aux intervenant qui gravitent autour des élèves. Des recommandations des professionnels, dont les orthophonistes, sont réinvestis de façon fréquente auprès des élèves de la classe Émergence.

Les échanges amènent Mme Thibodeau à proposer une présentation sur le sujet de la RÀI. Les membres acceptent l'offre.

## **7) CRITÈRES DE RÉPARTITION DU SOUTIEN DIRECT**

Mme Thibodeau présente les critères de répartition du soutien direct qui se divise en trois phases. La première est dite de base, donc pour les ressources attribuées aux classes spécialisées, à certaines déficiences, à certains élèves d'âge préscolaire, au service d'aide à la communication et l'aide au développement socioaffectif. Une somme de 50 000 \$ est également conservée pour les cas particuliers, par exemple, des déménagements de dernière minute qui demande du soutien. La seconde phase est dédiée au soutien à l'intégration et distribuée en proportion du nombre d'élèves handicapés dans les écoles. Finalement, en phase 3, certaines situations, qui sont difficiles à prévoir, peuvent nécessiter des ajustements en cours d'année. Les besoins de l'élève sont alors analysés et des ajouts peuvent être faits en fonction des ressources disponibles et des budgets de l'école.

## **8) ORGANISATION SCOLAIRE**

Mme Thibodeau nous informe que l'analyse de l'ensemble des services spécialisés a été effectuée et qu'aucune diminution n'a été faite. Nous avons été en mesure de garder tous les groupes ouverts afin de répondre aux besoins de tous les élèves.

## **9) AUTRES SUJETS**

### **a) Colloque de la FCPQ**

Le colloque annuel de la fédération aura lieu à l'Hôtel le Victorin de Victoriaville le 28 mai prochain. Ce dernier sera disponible en virtuel également. Les inscriptions à tarif préférentiel sont ouvertes jusqu'au 30 avril. Il a pour thème : Le rôle des parents en éducation.

**b) 4<sup>e</sup> journée de l'Institut des troubles d'apprentissage**

La dernière journée dédiée aux parents de l'institut aura lieu le 14 mai dès 8h45. C'est possible de s'inscrire et d'écouter les conférences en différé. Le thème est : à chacun son apprentissage. Les inscriptions sont gratuites et se font sur le site Internet de l'institut.

**10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET PROCHAINE RENCONTRE.**

Nous précisons que la prochaine rencontre formelle se tiendra le 14 juin prochain en présentiel.

Mme St-Hilaire propose la levée de la séance. Mme Tremblay appuie la proposition. La séance est levée à 20h08.



-----  
Annie Marineau  
Présidente du CCSÉHDAA



-----  
Geneviève Bouchard  
Secrétaire de la rencontre